

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE LA 3^{ème} EDITION DU DIALOGUE CONTINENTAL SUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SECURITE

1. Dans son rôle de Champion de l'Union Africaine pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, S.E Évariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi, en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine, a convoqué la troisième édition du Dialogue Continental sur la Jeunesse, la Paix et la sécurité qui a eu lieu à Bujumbura (Burundi), en dates du 12 et 13 décembre 2024, sous le thème « **Renforcer les capacités de la Jeunesse Africaine pour la paix : l'éducation et la coordination renforcée comme catalyseurs de la mise en œuvre du programme continental pour la Jeunesse, la Paix et la Sécurité** ». Cette édition du dialogue était associée à la 4^{ème} édition de la semaine d'innovation et du concours « INNOVATION WEEK » tenus du 09 au 11 décembre 2024 sous le thème « **Innovation des jeunes, levier de l'émergence** ».
2. Le Dialogue, en sa 3^{ème} édition, a connu la participation de S.E Évariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi et Champion de l'Union Africaine pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS) ; S.E Sghair M'Bareck Said, Haut Représentant de l'Union Africaine pour la Région des Grands Lacs/Chef du bureau de liaison de l'UA au Burundi ; les Experts de la Commission de l'Union Africaine en charge de la coordination et la gestion du Programme Jeunesse Africaine pour la Paix (African Youth for Peace Programme) ; le Coordinateur du programme Faire taire les Armes ; un expert au niveau du Secrétariat du Conseil de Paix et Sécurité (CPS) de l'Union Africaine ; les Jeunes Ambassadeurs Africains pour la paix (AYAP), à savoir M. Julien Vikemba pour la Région d'Afrique Centrale, Mme Nashiba Nakabira pour la Région d'Afrique de l'Est, Mme Mpule Kgetsi pour la Région d'Afrique Australe ; et Mme Simone Mbode Diouf, pour la Région d'Afrique de l'Ouest ; le Représentant du bureau de l'Envoyé spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la jeunesse ; les membres du Réseau réseau de la jeunesse africaine sur la prévention des conflits et la médiation (Réseau WiseYouth) ; les représentants des RECs/MRs notamment l'IGAD, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ; ainsi que des jeunes provenant d'autres États membres.

3. Ont également participé au Dialogue, les membres du Gouvernement de la République du Burundi ; le Représentant Résidant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burundi ; les représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), des différentes missions diplomatiques et consulaires accréditées à Gitega ; ainsi que plus de 800 jeunes leaders et entrepreneurs burundais.

Le Dialogue continental de Bujumbura, en sa troisième édition :

4. **Salue** le dévouement et le leadership de S.E. Évariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi, et Champion de l'Union Africaine pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS), pour son plaidoyer constant en faveur de la mise en œuvre de l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité et son engagement inébranlable à promouvoir la paix et la stabilité du continent, à travers l'autonomisation de la jeunesse africaine ; et **félicite** S.E. le Président Évariste NDAYISHIMIYE pour son accession à la présidence du COMESA ;
5. **Note avec satisfaction** la participation exceptionnelle de toutes les principales parties prenantes de l'Agenda Jeunesse Paix Sécurité, ainsi que le soutien du PNUD et de l'OIF dans l'organisation de cette édition ; et encourage d'autres partenaires à soutenir la mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité ;
6. **Note avec préoccupation** le faible taux dans l'élaboration des Plans d'actions Nationaux (PAN) axés sur les jeunes, la paix et la sécurité par les États membres ;
7. **Salue** les efforts déployés par la Commission et toutes les parties prenantes pour faire avancer sans relâche le programme Jeunesse Paix Sécurité aux niveaux national, régional et continental ;
8. **Souligne** la nécessité d'encourager les États membres à adopter et à mettre en œuvre efficacement les plans d'action nationaux (PAN) ; **Souligne également** l'importance de disposer de budgets dédiés à la mise en œuvre des PAN et à la promotion du programme Jeunesse Paix Sécurité au niveau national ;
9. **Reconnait** que la jeunesse africaine reste très déterminée dans ses engagements et innovante ; à ce titre, **souligne** la nécessité d'une participation continue et significative de la jeunesse dans toutes les sphères de prise de décision et dans les processus/missions de paix ; **à cet égard, encourage** les États membres ainsi que les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux CER/MR à redoubler d'efforts pour créer des espaces propices à la participation des jeunes, en particulier dans des espaces fermés et de haut niveau pour que les jeunes puissent s'exprimer et s'approprier les processus ayant un impact sur leur développement ;

10. **Souligne** la nécessité d'un mentorat pour développer les compétences requises dans les processus de paix, ainsi que la nécessité d'intégrer le Réseau des jeunes sages (WiseYouth) dans les processus de médiation de volets I et II, et d'aider les jeunes à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre pleinement en œuvre leurs mandats respectifs ;
11. **Exprime sa préoccupation** face aux défis liés à la gouvernance, au chômage élevé et au manque de développement socioéconomique, qui rendent les jeunes vulnérables au recrutement dans des activités criminelles et violentes ; et à ce titre **recommande** le renforcement des capacités et des compétences éducatives des jeunes dans les domaines du travail, ainsi qu'en matière de médiation et de prévention des conflits ;
12. **Souligne** la nécessité de créer des plateformes permettant aux jeunes de partager les meilleures pratiques et expériences, ainsi que les opportunités entrepreneuriales sur le continent afin de réaliser un continent pacifique et prospère conformément à l'Aspiration 4 de l'Agenda 2063 ;
13. **Exprime sa satisfaction** pour les échanges, à bâtons rompus, qui ont caractérisé les différentes sessions en panels, les présentations, ayant permis la formulation des recommandations pertinentes :
 - a. **Sur l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, Paix et sécurité**

Le Dialogue continental de Bujumbura, en sa troisième édition :

14. **Souligne** la nécessité de renforcer davantage les capacités des conseils nationaux de jeunesse pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leur mandat et de populariser le programme Jeunesse Paix Sécurité dans leurs zones d'intervention respectives ;
15. **Souligne** l'impérative nécessité de nouer des partenariats avec les organisations de jeunesse de base pour faire avancer l'agenda Jeunesse Paix Sécurité et le programme phare de l'Agenda 2063 visant à faire taire les armes sur le continent d'ici 2030 ;
16. **Félicite** les États membres et les CER/MR qui ont créé des instituts pour le renforcement des capacités à long terme des jeunes et le transfert de compétences pour développer les compétences requises pour les jeunes du continent ; **Salue** les efforts déployés par le COMESA pour créer le centre de l'institut en Ouganda et encourage les États membres et les CER/MR à envisager, le cas échéant, de créer des centres similaires visant à renforcer les capacités des jeunes à s'approprier leurs processus ;
17. **Souligne** la nécessité pour les États membres et les CER/MR d'échanger des idées sur les programmes visant à faire progresser le programme Jeunesse

Paix Sécurité, de partager les meilleures pratiques et expériences pour un impact plus significatif ;

18. **Encourage** la Commission de l'UA à travers le Programme Jeunesse pour la Paix (Youth for Peace) , en étroite collaboration avec les envoyés de la jeunesse de l'UA, les Jeunes Ambassadeur pour la Paix (AYAP), le Réseau WiseYouth, les envoyés régionaux de la jeunesse et les points focaux nationaux de la jeunesse, ainsi que d'autres parties prenantes concernées, à redoubler d'efforts pour vulgariser la Charte africaine de la jeunesse, le Cadre Continentale pour la jeunesse, la Paix et la Sécurité (CFYPS) et son plan de mise en œuvre sur 10 ans, ainsi que l'adoption et la vulgarisation les lignes directrices pour l'élaboration des PAN axés sur les jeunes, la paix et la sécurité ;
19. **Salue** les États membres qui ont élaboré des PAN et les encourage à les mettre en œuvre efficacement ; et **Encourage** les États membres qui sont en train d'élaborer des PAN à redoubler d'efforts pour finaliser les processus et allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre efficace des PAN ;
20. **Souligne l'urgence** de l'adoption des lignes directrices pour l'élaboration des Plans d'Action Nationaux (PAN) axés sur les jeunes, la paix et la sécurité pour guider les États membres dans l'élaboration et l'alignement de leurs PAN sur les priorités continentales et régionales ; **ainsi que l'importance** d'une large diffusion de ces lignes directrices auprès des parties prenantes nationales, afin d'assurer leur appropriation par les gouvernements, les jeunes et les organisations de la société civile.
21. **Recommande :**
 - La convocation, par le Champion de l'UA, d'une réunion extraordinaire des Ministres en charge de la jeunesse des États membres pour garantir un fort engagement politique nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité ;
 - La nomination par les États membres des Points Focaux Nationaux de l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité devant :
 - Collaborer activement avec les Jeunes Ambassadeurs pour la Paix (AYAPs), dont le rôle s'étend à une région spécifique, afin d'assurer une coordination efficace entre les niveaux national et régional. Cette collaboration structurée permettra de maximiser l'efficacité des initiatives nationales et régionales dans la mise en œuvre de l'Agenda JPS et de renforcer l'impact global du programme.
 - Être établis comme partenaires clés pour la mise en œuvre de l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, facilitant la communication, le suivi et l'évaluation des avancées nationales et régionales.

- Participer à des mécanismes de concertation et de dialogue avec les AYAPs et d'autres parties prenantes pour harmoniser les efforts au niveau continental.
- La formalisation du rôle et de la participation des jeunes dans les mécanismes, missions, processus et institutions formels de médiation et de diplomatie préventive, à travers un système de quotas clair ;
- La promotion de la participation des jeunes dans la mise en œuvre de l'agenda « Faire taire les armes en Afrique » à travers l'élaboration des Plans d'action nationaux concrets et réalisables en conformité avec l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité ;
- La mise en place au niveau de tous les États membres, des Programmes d'accompagnement des jeunes dans leur autonomisation socioéconomique à travers l'entrepreneuriat et l'innovation pour prévenir les conflits car « il n'y a pas de paix sans pain » ;
- Le renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation des engagements pris par les États membres et surtout l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux axés sur les jeunes, la paix et la sécurité.

b. Sur la Coordination, partenariats et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'Agenda jeunesse, paix et Sécurité

Le Dialogue continental de Bujumbura, en sa troisième édition :

22. **Prend note** des recommandations du Communiqué de la 1243e réunion du le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) tenue le 1er novembre 2024 sur le thème « Mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité en Afrique », , notamment en ce qui concerne la renforcement de la collaboration et la complémentarité entre la Commission de l'UA, le Champion de l'UA, les CER/MR, l'Envoyé de la jeunesse, les AYAP, le Réseau WiseYouth et les partenaires concernés pour fournir aux États membres le soutien nécessaire pour vulgariser, élaborer et mettre en œuvre des PAN axés sur les jeunes, la paix et la sécurité ;
23. **Exprime** sa préoccupation face à la fragmentation des efforts des acteurs travaillant sur les YPS et a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour harmoniser et synergiser les efforts afin de maximiser les ressources et d'éviter les doublons ; en outre exprime sa préoccupation face à l'accès limité aux ressources pour les jeunes et a encouragé les partenaires et la communauté internationale, en collaboration avec la Commission de l'UA, les États membres et les CER/MR, à faciliter l'accès des jeunes aux ressources conformément aux processus de responsabilisation en place ;
24. **Encourage** les partenaires à renforcer l'appui technique et financier destiné aux initiatives des jeunes qui sont organisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda ;

25. **Recommande :**

- Des consultations régulières entre les différentes parties prenantes (le Champion, la Commission, les CER/MR, les Envoyés spéciaux pour la Jeunesse, les AYAPs, le réseau WiseYouth) pour maintenir un dialogue constructif sur les questions de jeunesse, paix et sécurité ;
- L'établissement des partenariats stratégiques pour mettre en œuvre l'Agenda jeunesse, Paix et Sécurité ;
- L'opérationnalisation du Fond Africain pour la jeunesse pour financer les initiatives liées à la mise en œuvre de l'agenda jeunesse, paix et sécurité.

c. Sur l'éducation à la paix et son Intégration dans les programmes scolaires

Le Dialogue continental de Bujumbura, en sa troisième édition :

26. **Reconnait** l'importance d'intégrer l'éducation à la paix dans les programmes scolaires pour permettre aux jeunes de s'engager efficacement dans des interventions formelles de consolidation de la paix, ainsi que la nécessité d'investir davantage dans le renforcement des capacités, le mentorat et les initiatives de développement pour permettre aux jeunes de réaliser pleinement leur potentiel et de faire progresser activement la paix, la sécurité et la stabilité aux niveaux local, national, régional ou continental ;
27. **Souligne** le rôle inestimable de l'éducation pour la société en général et spécifiquement pour les jeunes et la nécessité d'intégrer l'éducation à la paix dans les programmes nationaux en vue de prévenir les conflits à long terme, de renforcer la cohésion sociale et de pérenniser la paix ;
28. **Souligne** la nécessité d'une approche de l'ensemble du gouvernement et de la société dans son ensemble pour intégrer l'éducation à la paix et inculquer la culture de la paix sur le continent ; **à cet égard, Encourage** les États membres à redoubler d'efforts pour développer des cadres/politiques/stratégies juridiques nationales pour l'éducation à la paix et pour équiper les éducateurs à fournir un contenu sur la paix spécifique au contexte et à faciliter les activités nationales qui promeuvent les connaissances, les compétences et les attitudes qui ouvrent la voie à la prévention des conflits et la résolution pacifique des différends ;
29. **Souligne** l'importance de s'attaquer aux causes structurelles profondes des conflits et de veiller à ce que l'éducation à la paix intègre l'histoire de la nation et du continent, ainsi que des études de cas d'éminents dirigeants africains afin de promouvoir la paix sur le continent ;
30. **Encourage** les États membres à créer des conditions socio-économiques

propices à la paix, à combler le fossé entre la politique et la mise en œuvre, ainsi qu'à garantir une allocation suffisante de ressources pour la mise en œuvre ;

31. **Souligne** l'importance de créer des plateformes d'échange d'idées, de partage de bonnes pratiques et d'expériences ;
32. **Encourage** les différents partenaires à mobiliser les expertises et ressources nécessaires pour intégrer l'éducation à la paix dans les programmes scolaires
33. **Recommande** la mobilisation des tous les partenaires potentiels pour mettre en place un programme coordonné d'accompagnement des États membres dans l'intégration de l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement.

En outre, le Dialogue continental de Bujumbura, en sa troisième édition :

34. **Exprime** ses profonds remerciements et félicitation à S.E Évariste NDAYISHIMIYE Président de la République du Burundi et Champion de l'Union africaine pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, ainsi qu'à la Commission de l'Union Africain, pour avoir convoqué et tenu avec succès la 3^{ème} édition du dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la Sécurité.
35. **Exprime sa gratitude** à tous les chefs d'État et de Gouvernement des pays membres de l'Union africaine, les CERS/MRS qui ont voulu bien envoyer les délégués aux assises de la 3^{ème} édition du Dialogue, ainsi que le Programme le PNUD et l'OIF qui ont soutenu son organisation.
36. **Remercie** le Gouvernement et le peuple burundais pour leur accueil chaleureux, l'hospitalité et toutes les facilités accordés aux participants et qui ont permis la réussite du Dialogue ;
37. **Et en conséquence**, les participants ont convenu d'appeler le résultat du Dialogue « **Communiqué de la 3^{ème} édition du dialogue continental sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité** » et de le soumettre au Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) pour examen et adoption, tout en attendant les conclusions de ladite réunion du CPS.

**Adopté par les jeunes participants au Dialogue continental organisé à
Bujumbura, au Burundi, le 13 décembre 2024**